LAMAGNETO + 2 CEINTURES AURIS

Magnétothérapie à champs pulsés

Ce dispositif basse fréquence et haute intensité dispose de **46 programmes thérapeutiques préétablis** : identifiés par le nom des pathologies les plus courantes (ostéoporose, périarthrite, etc.), par la fréquence de travail (de 1 à 100 Hertz) et un programme scan automatique à variation de fréquence continue pour le traitement des tissus mous et durs dans la même séance.

LaMagneto permet de choisir librement l'intensité du champ magnétique pour tous les programmes, les valeurs maximales allant jusqu'à 300 Gauss sur les 2 sorties, (150 Gauss par canal). Ses 2 canaux de sortie indépendants permettent d'effectuer des **traitements différents sur deux parties du corps en même temps**, ou bien de traiter deux personnes simultanément.

Les bienfaits des champs magnétiques pulsés

- Réduction de la douleur des muscles, des articulations et des os causée par une inflammation, une maladie ou un traumatisme
- Apaise les tensions et favorise la détente musculaire.
- Réduction des oedèmes et stimulation de la réparation des tissus. Contribue à améliorer la microcirculation.

Caractéristiques : Magnétothérapie à champs pulsés jusqu'à 150 Gauss par canal, dispositif de 46 programmes, écran couleur, fréquence de 1 à 100 Hz, 2 canaux de sortie indépendants. Dispositif médical certifié CE1936. **Fourni avec 2 ceintures thérapeutiques** (cf. p.51), alimentation, 3 sangles de tissu

non tissé 15×50 cm, mode d’emploi et étui de transport.

Utilisation : Nous vous conseillons de toujours consulter un médecin au préalable pour identifier votre pathologie et vous assurer de ne faire l’objet d’aucune contre-indication. Faire des cycles d’une durée mini de 2 à 4h / jour selon la pathologie. Traitements sur 45 à 90 jours ou plus. Si nécessaire, répéter le traitement plusieurs fois dans l’année (par ex en cas d’ostéoporose, arthrose ou arthrite). Contre-indications : femmes enceintes, enfants, diabétiques, personnes atteintes de cardiopathies, de cancers, d’arythmies graves, d’épilepsie, de tuberculose, de maladies virales (en phase aiguë), mycoses et infections aiguës. Contre-indiqué également aux porteurs de pacemaker ou de prothèses magnétisables.